

Canada représentent 90 p. 100 de toutes les expéditions du continent nord-américain, y compris l'Amérique centrale et les Antilles et excédent de 10 millions celles de l'Amérique du Sud.

Il y a donc une question que je désire poser à nos amis de la droite et de l'extrême gauche. Après avoir lu ce document je leur demande, vu que le prix des machines agricoles est un peu plus élevé qu'avant le dégrèvement du droit, à cause de la situation économique et d'autres causes, s'ils sont d'avis que la suppression du droit a rendu un utile service au Canada. J'irai plus loin. Je leur mets sous les yeux un état indiquant qu'au moins dix mille hommes ont travaillé tous les jours à cette industrie afin que le Canada puisse être approvisionné de machines agricoles.

Hier, on a fait insérer au hasard un état indiquant ce que cela signifie d'éventuelle consommation, pour répondre à une question posée par mon honorable collègue de Frontenac-Addington (M. Edwards). Songez à ce que cela signifie en ce qui concerne la nourriture et les produits comestibles. Réfléchissez bien et, à la lumière des chiffres fournis hier, et de ma citation du rapport commercial américain, permettez-moi de demander aux honorables députés s'ils croient que leurs espoirs ont été réalisés et justifiés. Je sais que, s'ils sont calés comme je le pense et qu'ils étudient ces questions, leur réponse sera négative.

Encore une autre question. En fin de compte, quelle est l'attitude de chaque parti touchant le tarif? C'est simplement d'utiliser, si c'est possible, le mécanisme gouvernemental pour obtenir un certain résultat. Or, quel est ce résultat? Celui que nous souhaitons est l'avancement des intérêts de notre pays. J'ai sous la main l'édition de février de la *National Review* et, à la page 866, on voit un article sur les difficultés de l'industrie britannique, citant les chiffres du Bureau international du travail touchant les salaires respectifs réels des divers pays. Voici:

Londres.. . . . .	100
Amsterdam.. . . . .	87
Berlin.. . . . .	67
Bruxelles.. . . . .	42
Copenhague.. . . . .	120
Dublin.. . . . .	102
Lisbonne.. . . . .	32
Lodz.. . . . .	45
Madrid.. . . . .	55
Milan.. . . . .	48
Ottawa.. . . . .	153
Paris.. . . . .	57
Philadelphie.. . . . .	175
Prague.. . . . .	49
Riga.. . . . .	50
Rome.. . . . .	49
Stockholm.. . . . .	92
Sydney.. . . . .	136
Tallinn.. . . . .	46
Vienne.. . . . .	44
Varsovie.. . . . .	41

[L'hon. M. Bennett.]

C'est devant une telle concurrence que se trouve l'artisan canadien. Je demande donc si, oui ou non, l'ouvrier canadien a le moyen de soutenir son train de vie et donner de l'instruction à ses enfants et à lui-même? N'avons-nous pas le droit, par l'égalisation de la situation au moyen de telle loi qu'il nous plaira, de protéger notre peuple dans son exploitation de nos richesses naturelles, contre les salaires minimes des villes que je viens de nommer? C'est la raison pour laquelle on fait des efforts pour égaliser la situation. Voilà les chiffres; ils parlent par eux-mêmes. Pour le moment, je me borne à les mentionner, mais l'article met en lumière les conditions dans lesquelles se maintient l'industrie anglaise.

Il est une autre question sur laquelle j'attire votre attention, à propos du rapport de la conférence économique. Si mon savant ami le ministre de la Justice n'avait tourné que quelques pages précédentes, il aurait trouvé dans ce même rapport un exposé relatif à un pays désirant se remettre en état de se suffire à soi-même. Je cite le passage suivant de la page 28 du Rapport définitif de la Conférence économique mondiale:

Le désir de résoudre le problème de la surabondance de la production industrielle conduit d'ordinaire à un effort pour réserver le marché domestique à la production domestique, au moyen de barrières tarifaires érigées en vue de créer un ordre économique national indépendant, capable d'assurer, grâce à la protection douanière, l'accroissement de fonds de placement et une rémunération plus satisfaisante du travail de la nation. Un pays ne saurait compter sur le succès de cet effort en vue de son indépendance économique, s'il n'est pas justifié par son étendue, ses ressources naturelles, ses avantages particuliers et sa situation géographique. Il est très peu de pays qui puissent espérer y atteindre.

Et le Canada en est un. Si mon honorable ami avait lu ce passage, l'autre jour, comme il aurait dû le faire, il aurait constaté que c'est là le principe d'après lequel le parti conservateur s'évertue à sauver le pays au point de vue économique. Il est bel et bon de se targuer de dégrèvements d'année en année. Les libéraux prétendent que depuis 1923 ils se sont constamment efforcés de réduire les droits, et ils en sont aujourd'hui arrivés au point où, sous couleur de les diminuer, ils les augmentent en réalité. Permettez-moi de citer les paroles suivantes sur la nécessité de donner des bases stables au tarif canadien. Vous rappelez-vous, monsieur l'Orateur, qu'en 1923 le très honorable premier ministre et son ministre des Finances, le très honorable W. S. Fielding siégeaient à votre droite? Voici les paroles de M. Fielding:

Dans les discussions publiques, m'est avis que l'on ne tient pas suffisamment compte de l'importance qu'il y a d'asseoir le tarif sur des